

« Transferts d'apprentissage et mise en regard des langues et des savoirs à l'école bilingue : du point de vue des élèves aux activités de classe » : appel à contribution

Nos thèmes donnent directement des contributions possibles à la revue **Dialogues & cultures** (appel à contributions pour **juin 2012**, lancé par Bruno Maurer).

Réfléchir à des articles collectifs et/ou coordonnés à partir de nos corpus, à proposer tout de suite (janvier 12) → textes définitifs 30 juin 12.

J'attends vos propositions ou déclarations d'intérêt pour organiser des articles collectifs impliquant plusieurs équipes

CN

6 janv 12

Axe 2 : Pour des transferts de compétences et une articulation des L1 et des L2

2.1. Dans le domaine des aptitudes communicatives

- Articulation de l'oral et de l'écrit en L1 avec l'oral en L2 : présentation/analyse de pratiques de didactique intégrée en matière d'aptitudes communicatives ;
- Articulation de l'oral et de l'écrit en L1 avec l'oral et l'écrit en L2 : présentation/analyse de pratiques de didactique intégrée de l'écrit (avec utilisation possible de codes alphabétiques différents) ;

2.2. Dans le domaine des compétences linguistiques et culturelles

- Articulation des compétences linguistiques construites en L1 avec celles à construire en L2 : problématique des transferts positifs, de l'intercompréhension ; présentation / analyse de pratiques ; analyse de constructions curriculaires ;
- Articulation des compétences culturelles construites en L1 avec celles à construire en L2 : problématique interculturelle ; présentation / analyse de pratiques ; analyse de constructions curriculaires.

2.3. Les supports didactiques d'une didactique intégrée des L1 et L2

Présentation / analyse des matériaux didactiques actuellement utilisés dans quelques pays et pertinents pour les points présentés en 2.1. et 2.2. : intérêts et limites.

2.4. Dans la construction des connaissances disciplinaires

- Présentations et analyse de cas où
 - o la L1 et la L2 alternent dans la construction des savoirs disciplinaires
 - o la L2 succède à la L1 pour les apprentissages disciplinaires
- Solutions envisageables pour la question des manuels et des matériels scolaires.